

QUORUM ⁵⁰ ANS

Juin 2025
Volume 50, numéro 2

La référence du monde municipal



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025 : DES VOIX DIVERSIFIÉES POUR RENOUVELER LA DÉMOCRATIE LOCALE

CAMPAGNE DE LA FQM, OUTILS ET PORTRAITS D'ÉLU(E)S

ACTUALITÉS

RETOUR SUR LE RENDEZ-VOUS NATIONAL
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

LANGUE FRANÇAISE EN RÉGION :
LANCEMENT D'UN NOUVEAU BALADO

NOS RÉGIONS EN ACTION

PRIX ULRICK-CHÉRUBIN : DES INITIATIVES
QUI FONT RAYONNER LE TERRITOIRE



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, RC 01, Québec (Québec) G1S 1E5
Poste publication 40051338





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025 UN RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE POUR L'AVENIR DE NOS RÉGIONS

À quelques mois du scrutin municipal du dimanche 2 novembre, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) consacre un dossier complet à l'un des grands rendez-vous démocratiques du Québec. Avec la campagne « Passe à l'action pour ta région », présentant de nouveaux outils de soutien aux candidat(e)s, en passant par les données du sondage Léger et des perspectives d'élue(s) inspirant(e)s, ce dossier explore les enjeux, les défis et les leviers qui façonnent l'avenir de la représentation municipale.

UNE CAMPAGNE POUR FAIRE PARTIE DE L'ACTION

La FQM a lancé une vaste campagne de sensibilisation et de soutien à l'intention des futur(e)s candidat(e)s, des élu(e)s en poste et des municipalités. Sous le thème « Passe à l'action pour ta région », cette initiative vise à transmettre une information claire, engageante et accessible sur le rôle d'élu(e) et sur la politique municipale au sens large.

Ce slogan, simple et évocateur, agit comme une invitation directe à faire partie du changement, à incarner les décisions qui façonnent nos milieux de vie. Il rappelle que l'engagement municipal n'est pas réservé à une élite ou à une poignée d'initiés, mais qu'il est à la portée de toute personne qui souhaite s'impliquer

pour le bien collectif. Cette volonté de démocratiser l'engagement politique local est au cœur de la démarche actuelle de la FQM.

Concrètement, la campagne prend forme à travers une série d'actions de communication, déployées progressivement pour susciter l'intérêt, nourrir

la réflexion et, ultimement, inciter à passer à l'action. Capsules vidéo, publications sur les réseaux sociaux, fiches pratiques, etc. : tout est mis en œuvre pour créer un écosystème propice à l'émergence de nouvelles candidatures.

Profitez de rabais de groupe exclusifs pour vos assurances auto et habitation



Avec **La Personnelle**, vous aurez accès à :

- ✓ des **tarifs exclusifs** qui ne sont pas offerts au grand public;
- ✓ un **service à la clientèle exceptionnel** d'un chef de file de l'industrie en matière d'expérience client¹.



En savoir plus
lapersonnelle.com/fqm
 1 888 476-8737



FÉDÉRATION
 QUÉBÉCOISE DES
 MUNICIPALITÉS



laPersonnelle

Assureur de groupe auto et habitation
 Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance entreprise est offerte au Québec seulement. La Personnelle^{MD} et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisées sous licence.

1. Études comparatives des assureurs habitation et automobile en Ontario et au Québec menées par un sondeur indépendant entre 2013 et 2023. Le classement est basé sur des échantillons statistiquement pertinents de mesures de l'expérience client pour les marques d'assurance de dommages.

Dès les premières semaines, deux initiatives ont marqué le coup d'envoi de cette campagne :

- **La publication des résultats d'un sondage Léger**, portant sur la perception des citoyen(ne)s à l'égard des élu(e)s municipaux. Sans surprise, les résultats sont globalement très positifs pour les élu(e)s des petites municipalités et des régions. Ils témoignent d'un fort capital de confiance envers les conseils municipaux, que la FQM souhaite mettre de l'avant. Cette reconnaissance du travail accompli est essentielle pour contrebalancer le discours pessimiste actuel entourant la politique municipale.
- **La diffusion de notre série de capsules vidéo « La politique municipale sans filtre »**, qui explore sans détour les réalités du métier d'élu(e). Cette série présente le parcours d'élu(e)s municipaux. Le ton est franc, parfois humoristique, mais toujours informatif. Chaque intervenant(e) aborde un enjeu particulier : les communications publiques, la place des jeunes et des femmes en politique, la réalité des projets municipaux ou encore les différents

profils d'élu(e)s. Pour visionner les capsules, visitez le fqm.ca/enjeux/presentation/passe-a-laction-pour-ta-region.

Cette approche directe et sans filtre a pour objectif de faire tomber certains préjugés entourant le rôle d'élu(e) : non, il ne faut pas avoir un doctorat en urbanisme pour se présenter; non, l'implication municipale ne rime pas toujours avec conflits et réunions interminables. Oui, on peut être jeune, parent, travailleur(-euse), issu de l'immigration ou en reconversion professionnelle, et avoir sa place à l'hôtel de ville.

C'est dans cette perspective que les capsules mettent également en vedette des élu(e)s d'horizons divers, avec un accent sur la pluralité des parcours, l'équilibre entre vie personnelle et vie politique, et les motivations qui poussent des citoyennes et citoyens à s'engager. À travers ces récits, la campagne cherche aussi à susciter l'identification : se reconnaître dans un témoignage, c'est déjà imaginer qu'on pourrait, nous aussi, oser franchir le pas.

L'année électorale municipale s'amorce donc avec un élan collectif. Derrière ce slogan fort qu'est



« Passe à l'action pour ta région », il y a une intention profonde : reconnecter les citoyen(ne)s avec leur démocratie locale. Car au-delà des chiffres et des slogans, la FQM est convaincue que l'implication municipale demeure l'une des formes d'engagement les plus concrètes et les plus influentes sur le quotidien des communautés.



On voit à gauche Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord, en compagnie de M^e Héroïse Desgagnés, directrice du Service de ressources humaines et relations du travail de la FQM. À droite, Guy St-Pierre, maire de Manseau, aussi en discussion avec M^e Desgagnés.

DE LA CONFIANCE, MAIS UNE MÉCONNAISSANCE DU RÔLE

La politique municipale demeure le palier de gouvernement qui inspire le plus la confiance des Québécoises et des Québécois. Selon un sondage Léger mené pour la FQM au printemps 2025, 70 % des répondant(e)s se disent satisfaits du travail de leur maire ou mairesse. Cette statistique place les élu(e)s municipaux bien devant leurs homologues provinciaux et fédéraux. Pourtant, cette confiance ne se traduit pas toujours par une implication concrète, que ce soit en matière de participation citoyenne ou de candidatures.

Le paradoxe est frappant : alors que la majorité des citoyen(ne)s affirment croire en l'importance

du rôle des élu(e)s municipaux, plusieurs ignorent ce qu'il implique réellement. Le sondage révèle que peu de gens comprennent le fonctionnement d'un conseil, les responsabilités des élu(e)s ou encore la manière dont les décisions sont prises. Cette méconnaissance devient un frein majeur à la participation, notamment auprès des jeunes adultes et des femmes, deux groupes pourtant bien représentés dans les milieux communautaires, scolaires et associatifs.

Cette méconnaissance touche également les aspects logistiques et légaux liés à l'exercice d'un mandat. De nombreux candidat(e)s potentiels se découragent à la simple lecture des obligations légales ou des étapes à franchir pour déposer

une candidature. Et pourtant, ces obstacles sont surmontables, à condition d'être bien outillé et bien entouré. La FQM est justement là pour accompagner les élu(e)s dans leurs fonctions par la suite.

UNE RELÈVE À CONVAINCRE, UN CLIMAT À PRÉPARER

Le sondage Léger révèle aussi que 71 % des répondant(e)s souhaitent une plus grande présence de jeunes de 18 à 35 ans dans les conseils municipaux, et 70 % désirent une meilleure représentation des femmes. Ce désir d'une démocratie locale plus représentative traverse les générations et les genres.

REND LE DROIT MUNICIPAL ACCESSIBLE

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Mes Pierre Laurin, Claude Jean, Yves Boudreault, Caroline Pelchat, Mireille Lemay, Lahbib Chetaibi, Valérie Savard, Arthur Ciroux, Michelle Audet-Turmel, Benjamin Bolduc, Benoît St-Onge, Olivier Arseneau, Shannon Soulé, Marc-André Beaudoin

- | COMPÉTENCE
- | COLLABORATION
- | RESPECT

418 658-9966

tremblaybois.ca

f @ in

Malgré cette volonté, les obstacles sont encore nombreux : intimidation, manque de temps, doute de légitimité, complexité des obligations légales...

Parmi les raisons évoquées par ceux et celles qui hésitent à se lancer, le manque de reconnaissance, la peur de se retrouver isolé dans un rôle public et l'inquiétude face à l'exposition médiatique figurent en tête de liste. Pour répondre à ces préoccupations, la FQM mise sur la valorisation du rôle d' élu(e) municipal(e) (un guide est d'ailleurs disponible [ici](#)¹⁾) et sur la diffusion de témoignages authentiques d' élu(e)s de différentes régions, au profil varié. Elle propose aussi de nombreuses ressources (voir notre article intitulé **Des outils pour soutenir les candidatures municipales** en page 36) pour lever les freins et rendre l'engagement concret.

RENDRE VISIBLE LA DIVERSITÉ DES PARCOURS

Les initiatives prévues dans le cadre de la campagne s'articulent autour de plusieurs volets : capsules vidéo, fiches explicatives, guide, témoignages. L'objectif est de rendre visible la diversité des parcours et des profils, mais aussi de démystifier les différentes étapes du parcours politique municipal.

Ces témoignages sont bruts, directs, loin du ton institutionnel : on veut faire entendre des voix réelles, crédibles, parfois vulnérables, mais toujours engagées.

Au-delà des vidéos, une liste de références pratiques vulgarisent les étapes à suivre pour poser sa candidature, les règles à respecter pendant une campagne, la relation avec le (la) président(e) d'élection (souvent directeur(-trice) général(e) de la municipalité), ou encore les conseils pour une campagne efficace. Chaque élément est pensé pour répondre aux nombreuses questions que se posent les citoyen(ne)s tentés de faire le saut.

QUAND LES ÉLU(E)S EN PLACE DEVIENNENT ALLIÉ(E)S

Dans plusieurs municipalités, des maires et mairesses en poste s'impliquent déjà pour préparer la relève. Durant le panel organisé par la FQM lors du Congrès 2024, la mairesse de Saint-Jean-Baptiste, Marilyn Nadeau, le maire de Baie-Saint-Paul, Michaël Pilote, et l'ex-maire de Québec Régis Labeaume ont partagé leur vision de la politique municipale et l'importance de donner envie à d'autres de s'impliquer. Leur message était unanime : la politique municipale a besoin

de nouvelles énergies, mais aussi de conditions propices pour les accueillir.

L'appui des élu(e)s en poste peut prendre différentes formes : faire connaître leur expérience, accompagner un(e) futur(e) candidat(e) dans ses démarches, ou encore simplement partager un café pour parler du quotidien d'un(e) élu(e). Ces gestes simples ont un impact réel sur la confiance de ceux qui hésitent à franchir le pas.

LE SOUTIEN, UN FACTEUR DE RÉUSSITE

La FQM ne se contente pas d'encourager les candidatures : elle agit aussi pour structurer un environnement favorable aux nouveaux élu(e)s. Depuis les élections municipales de 2021, près de 80 % des élu(e)s ont été formés par la FQM dans le cadre des formations obligatoires. Cette expertise en formation est mobilisée pour accompagner les futurs candidat(e)s, dès leur décision de se lancer.

La FQM encourage également les municipalités et les MRC à mettre en place localement des groupes de soutien ou des réseaux de mentorat, pour que personne ne traverse cette aventure seul. Car comme le rappelle la campagne : on ne se présente pas seul, on ne gouverne pas seul non plus.

Cette logique d'accompagnement est d'autant plus importante que le mandat d' élu(e) est parfois mal compris dans sa complexité. Gestion de conflits, relations avec les médias, planification stratégique, négociation avec les partenaires régionaux : tous ces éléments demandent des compétences qui s'apprennent. La FQM veille à ce que les élu(e)s aient accès aux bons outils, au bon moment.

UN ÉCOSYSTÈME D'APPUI À MIEUX FAIRE CONNAÎTRE

Être élu(e) municipal(e), c'est faire partie d'un système complexe d'interactions avec les citoyen(ne)s, les employé(e)s municipaux, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Commission municipale du Québec (CMQ) et des partenaires comme la FQM. Cette réalité administrative et politique est souvent méconnue des nouveaux élu(e)s et peut devenir un défi en soi.

Il est donc important de rappeler qu'une fois élus, ces hommes et femmes peuvent compter sur l'appui d'un écosystème solide pour leur prêter main forte.

Les sujets abordés dans ce dossier spécial permettront de mieux comprendre les complémentarités à développer pour assurer une gouvernance

municipale harmonieuse. Ces regards croisés visent à outiller autant les nouveaux élu(e)s que les directions générales en poste pour favoriser une collaboration durable.

RESPECT, COLLABORATION, RECONNAISSANCE : LES PILIERS D'UNE DÉMOCRATIE LOCALE FORTE

Plusieurs contenus aborderont l'importance de valeurs fondamentales comme le respect, la tolérance et l'écoute en politique. Le climat politique local n'est pas qu'une affaire de règlement intérieur : il dépend aussi de la manière dont les élu(e)s interagissent, débattent et représentent leurs concitoyen(ne)s.

Dans cet esprit, les élu(e)s sortants sont invités à valoriser leur rôle et à encourager les candidatures. Passer le flambeau, accompagner la relève, donner envie à d'autres de contribuer à la vie démocratique : voilà un héritage précieux. Et c'est souvent à ceux et celles qui sont déjà en poste que revient la mission de transmettre ce goût de l'engagement.

UN APPEL À BÂTIR L'AVENIR, UN GESTE À LA FOIS

L'élection municipale de 2025 sera un moment clé pour la vitalité démocratique du Québec. Elle constituera l'occasion de renouveler les équipes, de faire entrer de nouvelles voix, de confirmer des vocations. Elle sera aussi un test de notre capacité collective à encourager la participation citoyenne, à valoriser l'implication politique et à faire de la démocratie municipale un véritable levier de transformation locale.

En politique municipale, chaque candidature compte. Et chaque élection est une occasion de renforcer le tissu démocratique de nos régions. ■

La politique municipale a besoin de nouvelles énergies, mais aussi de conditions propices pour les accueillir.

¹fqm.ca/wp-content/uploads/2025/03/g_valorisation_elue_municipale_2025.pdf



Annie Bouchard, conseillère municipale à Baie-Saint-Paul

ANNIE BOUCHARD : « PAS D'EXCUSES, PAS DE LIMITES! »

Annie Bouchard a été élue conseillère municipale à Baie-Saint-Paul en 2021. Bachelière en administration des affaires, gestionnaire d'un organisme communautaire depuis plusieurs années, elle est également une paracycliste à la retraite qui est montée sur les plus hautes marches de podiums. Ce n'est assurément pas son handicap visuel qui l'empêche de foncer. Sa devise : « Pas d'excuses, pas de limites! »

EST-CE QUE VOTRE HANDICAP A ÉTÉ UN ENJEU LORS DE VOTRE CAMPAGNE ÉLECTORALE?

Mon handicap a soulevé des questions, mais les gens ne me les ont pas directement posées. Je sais que des gens n'ont pas voté pour moi à cause de ça. D'autres ont parlé au maire et à l'administration municipale pour dire que ça n'avait pas de bon sens, que je ne pourrais pas faire le travail. C'est l'ignorance des gens qui amène des préjugés comme ça. Les outils sont nombreux pour que je puisse faire le travail... je suis une gestionnaire depuis plusieurs années, j'ai l'habitude! Je dois donc défendre que, au-delà de mon handicap, je peux accomplir le travail. Pendant ma campagne, j'ai misé là-dessus. Je disais que je pouvais apporter une nouvelle vision!

ET MAINTENANT, APRÈS PRÈS DE QUATRE ANS, COMMENT ÇA SE PASSE?

[NDLR M^{me} Bouchard rigole] Maintenant, les gens disent « Ben voyons, elle joue la comédie! Elle n'est pas aveugle pantoute. Elle est tout le temps partout! » Mais avec le conseil, ça se passe super bien. On est une belle équipe. Mon maire [NDLR Michaël Pilote] me fait beaucoup confiance. Il m'a confié des dossiers. Comme conseil, on a réalisé beaucoup de choses. On est très proactifs. La partie la plus triste, c'est celle de devoir défendre ma limitation. Moi, je ne la vois pas comme une limite. On n'a pas assez de modèles pour

défaire les préjugés des gens, ou on ne les met pas assez en évidence.

QUELLES SONT VOS RÉALISATIONS COMME CONSEILLÈRE MUNICIPALE?

Un de nos buts comme équipe était de rétablir un climat agréable et de gérer sagement les finances. C'est mission accomplie.

Personnellement, j'ai la responsabilité du logement abordable. On a créé un organisme sans but lucratif dont je suis la présidente déléguée par la Ville. Nous avons été sélectionnés pour le Programme d'habitation abordable Québec. Ce projet va changer le visage de Baie-Saint-Paul.

Aussi, j'utilise ma tribune d'élue pour faire des interventions très humaines. Notre rôle est aussi de travailler sur les préjugés envers les personnes itinérantes. Ça peut arriver à n'importe qui de se retrouver à la rue, à nos proches, à nous.

Dans mon mandat, on a aussi eu les inondations. Je me souviens être sur les lieux avec notre maire et de lui dire « Je ne m'étais pas engagée pour ça! ». Mais ça fait partie du travail. Ça nous a pris beaucoup de temps.

Bref, j'ai apporté mes couleurs à la ville, avec l'équipe de conseiller(-ère)s. On est une belle équipe. Pas

toujours d'accord, mais respectueuse des opinions des autres.

ET POUR L'AUTOMNE 2025?

Je vais me représenter. Je veux finir les logements abordables.

AVEZ-VOUS UN MESSAGE POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI HÉSITENT À SE LANCER EN POLITIQUE MUNICIPALE?

Je leur dirais d'y aller, quel que soit leur bagage. On a besoin d'expertises et de personnalités différentes. Réunir des gens représentant tous les aspects de la population permet d'être représentatif de la collectivité. ■

« J'ai apporté mes couleurs à la ville, avec l'équipe de conseiller(-ère)s. On est une belle équipe. Pas toujours d'accord, mais respectueuse des opinions des autres. » - Annie Bouchard, conseillère municipale à Baie-Saint-Paul

MIEUX FORMER POUR MIEUX AGIR : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À LA RÉALITÉ DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

Les prochaines élections municipales marqueront l'arrivée de centaines de nouveaux(-velles) élu(e)s partout au Québec. Dès leur assermentation, ces personnes auront à prendre des décisions structurantes et à plonger dans les rouages d'une organisation municipale qui ne leur laisse que peu de répit. Dans ce contexte, il est essentiel qu'elles soient bien accompagnées.

C'est précisément la mission que s'est donnée la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en matière de formation : outiller les élu(e)s pour leur permettre d'exercer leur mandat avec confiance, rigueur et efficacité. Déjà bien implantée, l'offre de la FQM est en constante évolution pour s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires et à la réalité du terrain.

DES FORMATIONS OBLIGATOIRES

À compter des élections générales de 2025, deux formations seront désormais obligatoires pour tous les élu(e)s municipaux.

La première, en vigueur conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*¹, stipule que tout membre d'un conseil municipal doit, dans les six mois suivants le début de son premier mandat ou dans les neuf mois suivants le début de tout mandat subséquent, suivre une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, dont le contenu minimal obligatoire est fixé par la Commission municipale du Québec (voir la chronique de la CMQ en page 46).

La seconde, en vertu de l'article 8 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*², permet à la ministre de prévoir, par règlement, des formations sur le rôle des membres des conseils municipaux et sur le système municipal. Un projet de règlement a d'ailleurs été publié à cet égard, le 5 février 2025, dans la Gazette officielle du Québec.

Bien que ce projet prévoit l'obligation pour un membre du conseil de suivre cette nouvelle formation d'une



La FQM, par le biais de son offre de formation, répond présente pour accompagner les décideurs d'aujourd'hui et de demain.

durée minimale de 7,5 heures, comportant 4 grands thèmes différents, dans les neuf mois suivant son entrée en fonction, la FQM propose d'étendre cette période à douze mois, de manière à tenir compte du rythme réel du travail des élu(e)s, des autres formations déjà exigées et des impératifs municipaux à respecter en début de mandat.

À l'heure actuelle, seule la formation en éthique est en vigueur. Celle relative au rôle et aux responsabilités des membres des conseils municipaux, bien que prévue, n'aura force obligatoire qu'à l'adoption du règlement, dont les modalités demeurent à préciser³. La FQM plaide pour que ces modalités soient réalistes et bien arrimées à la capacité des élu(e)s d'y répondre.

UNE APPROCHE RÉALISTE, HUMAINE ET FLEXIBLE

Depuis plusieurs années, la FQM développe ses formations avec un souci central : refléter la réalité des élu(e)s du palier municipal. Pour beaucoup, la

politique municipale est un engagement à temps partiel, souvent conjugué à un emploi principal, des responsabilités familiales, communautaires et personnelles. Dans ce contexte, la formation ne doit pas être une charge de plus, mais un appui concret.

L'offre de la FQM s'adapte donc à ces contraintes :

- Parcours différenciés selon qu'il s'agisse d'un(e) élu(e) d'expérience ou d'un(e) nouveau(-velle) venu(e) en politique;
- Formats variés, allant des séances en ligne à l'autogestion, en passant par des formations de groupe et des interventions sur mesure, dans les régions;
- Calendrier souple, permettant à chacun(e) de progresser selon sa disponibilité.

Cette flexibilité est essentielle pour favoriser une participation active et volontaire à la formation, tout en assurant la qualité et la pertinence des contenus.

DES DEMANDES RÉALISTES AU GOUVERNEMENT

Dès leur entrée en fonction, les élu(e)s municipaux doivent se familiariser avec leur nouvelle fonction et gérer certaines priorités. Parmi celles-ci, le budget municipal et le programme triennal d'immobilisations (PTI), qui doivent être adoptés avant le 31 janvier 2026. Or, ces tâches arrivent en parallèle de la formation obligatoire en éthique – dont les délais sont déjà serrés – et du nouveau parcours de formation générale.

Résultat : un chevauchement qui entraîne une surcharge pour nos élu(e)s. Face à ce constat, la FQM

recommande un ajustement simple et pertinent : allonger le délai de la formation générale obligatoire à douze mois.

Cette demande s'appuie sur des principes d'équité, de faisabilité et de qualité pédagogique. Elle permettrait aux élu(e)s de suivre leur formation de manière réfléchie, sans précipitation.

UNE OFFRE QUI ÉVOLUE AVEC LES ENJEUX

Parce que les défis municipaux évoluent, les parcours de formation doivent en faire autant. La FQM travaille activement à revoir et à enrichir son offre, non seulement pour intégrer les nouvelles exigences réglementaires, mais aussi pour développer des compétences complémentaires, humaines et transversales.

De plus, la Fédération adopte une nouvelle perspective : plutôt que d'imposer un contenu uniforme, elle souhaite proposer des formations sur mesure, en réponse à des besoins spécifiques que les élu(e)s ou les municipalités identifient eux-mêmes. Gestion des conflits, communication publique, gouvernance inclusive, transition écologique; autant de sujets qui peuvent désormais s'inscrire dans une démarche personnalisée.

Cette approche permet à la formation de demeurer un outil vivant, en phase avec les réalités du terrain



La FQM travaille activement à revoir et à enrichir son offre pour correspondre aux besoins identifiés par le personnel municipal.

et les cadres législatifs en transformation. Elle traduit aussi la volonté de la FQM d'innover, de collaborer et d'agir comme véritable partenaire du développement des compétences municipales.

UNE MISSION ESSENTIELLE POUR UNE GOUVERNANCE FORTE

Dans un contexte de renouvellement démocratique, de complexité croissante des enjeux municipaux et d'attentes élevées de la population, former les élu(e)s n'est pas un luxe, c'est un levier indispensable. Une gouvernance locale solide repose sur des décideurs bien informés, bien entourés et confiants dans leurs capacités.

C'est dans cet esprit que la FQM poursuit sa mission. Elle est prête à collaborer activement avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour adapter son offre de formation à la réglementation à venir, tout en défendant un cadre de mise en œuvre réaliste et souple. ■

¹RLRQ c. E-15.1.0.1, art. 15

²RLRQ c. M-22.1, art. 8

³Au moment d'écrire ces lignes, le ministre des Affaires municipales n'avait pas encore publié la version finale du règlement.

NOUVEAU PORTAIL CITOYEN

Un espace **numérique** unifié pour vos citoyens!



Transformez vos interactions avec les citoyens grâce à des solutions innovantes et personnalisées qui répondent aux besoins uniques des municipalités.

- Simplifiez vos échanges avec des outils intuitifs et efficaces.
- Optimisez vos services internes et externes pour gagner du temps et de l'efficacité.
- Affirmez votre présence numérique avec une plateforme professionnelle et moderne.

Choisissez la suite V+ pour offrir à votre municipalité un véritable atout numérique!



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

fqm.ca



QUI FAIT QUOI À LA MAIRIE? DISTINGUER LES DIFFÉRENTES FONCTIONS MUNICIPALES

À l'approche des élections municipales, une question revient souvent : qui fait quoi à l'hôtel de ville? Comprendre la répartition des rôles entre les membres du conseil et les fonctionnaires municipaux est essentiel pour une gouvernance saine. Cette distinction permet non seulement d'assurer l'efficacité de la gestion municipale, mais aussi de prévenir les dérapages liés aux conflits d'intérêts ou à l'ingérence.

Deux figures centrales assurent ensemble le bon fonctionnement de la municipalité : les membres du conseil, qui incarnent la volonté citoyenne, et la personne qui occupe le poste de direction générale (le ou la DG), fonctionnaire principal de la municipalité. Elles ne jouent pas du même instrument dans l'orchestre municipal, mais doivent jouer en harmonie. Élu(e)s et DG ne sont pas en compétition : ils travaillent côte à côte, chacun dans leur champ d'action respectif.

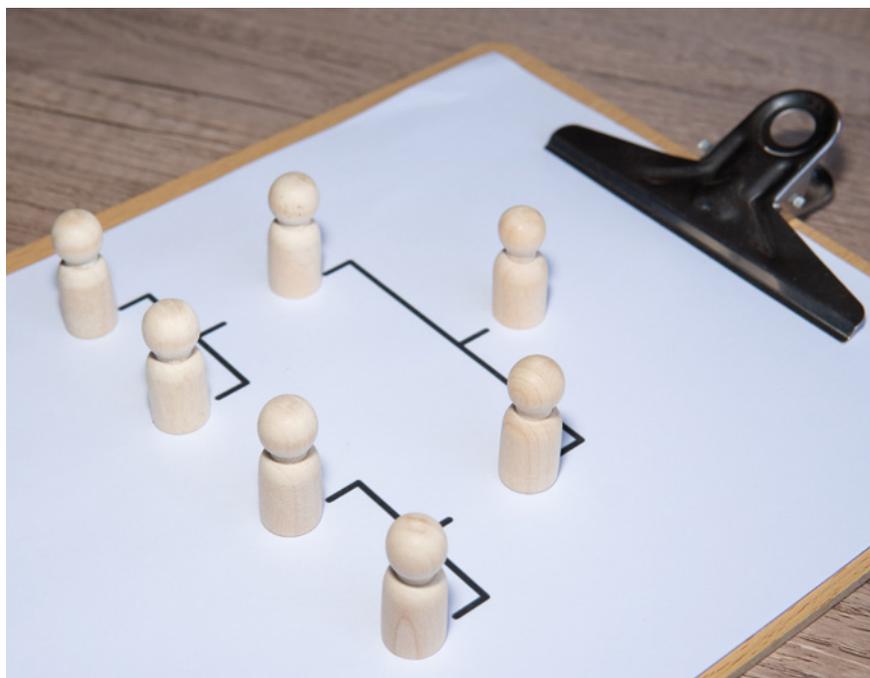
LES ÉLU(E)S : LA VOIX DE LA POPULATION

Élus démocratiquement, les membres du conseil municipal ont pour mandat de représenter les citoyen(ne)s et d'exprimer leurs préoccupations. Ils prennent des décisions de nature politique : adoption du budget, règlements, planification stratégique, politiques environnementales, priorités d'investissements, etc.

Les élu(e)s prennent les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité. Cependant, contrairement à une idée reçue, ils ou elles doivent s'abstenir de s'ingérer dans le quotidien de l'appareil administratif. C'est, en quelque sorte, décider de la destination d'un voyage sans nécessairement conduire l'autobus.

MAIRE, MAIRESSE : CHEF(FE) POLITIQUE, PAS GESTIONNAIRE

À titre de plus haute autorité au sein d'une municipalité, le rôle du maire ou de la mairesse est à la fois de représenter officiellement la municipalité



Pour une bonne collaboration et un travail efficace, il est important de rappeler que les élu(e)s orientent et que la direction générale administre.

et de présider le conseil. Le maire ou la mairesse préside les séances, propose des orientations et agit comme porte-voix de la population auprès des autres gouvernements. Il ou elle exerce également un droit de surveillance et de contrôle sur l'administration, mais cela ne signifie pas qu'il ou elle peut donner des ordres aux employé(e)s.

Dans certaines situations d'urgence – pensons à une inondation ou une pandémie – le maire ou la mairesse peut prendre des décisions sans attendre l'aval du conseil, notamment pour autoriser des dépenses urgentes. Il ou elle a aussi un droit de veto suspensif, qui peut toutefois être renversé par une majorité absolue du conseil.

Le maire ou la mairesse préside les séances, propose des orientations et agit comme porte-voix de la population auprès des autres gouvernements.

Dans plusieurs petites municipalités, le maire ou la mairesse porte plusieurs chapeaux : élu(e), ambassadeur(-trice), médiateur(-trice), parfois même bénévole lors des événements. Cette proximité avec ses citoyen(ne)s est précieuse, mais elle peut aussi brouiller les frontières si les rôles ne sont pas clairs.

LES CONSEILLER(-ÈRE)S MUNICIPAUX : REPRÉSENTANT(ES) DU QUOTIDIEN

Les conseiller(-ère)s, quant à eux, jouent un rôle essentiel dans la proximité démocratique. Ils sont souvent les premiers à entendre parler d'un problème de lampadaire, de déneigement ou de sécurité routière. Ils siègent à des comités, posent

des questions en séance et participent à toutes les grandes décisions de la vie municipale.

Dans plusieurs municipalités, les conseiller(-ère)s représentent un district, ce qui permet une représentation plus équitable. Ailleurs, ils sont élus au suffrage universel. Certains peuvent également agir comme maires ou mairesses suppléant(e)s, assurant la continuité politique lors des absences du maire ou de la mairesse.

Leur rôle est politique et collectif : ils prennent les décisions en tant que groupe et non comme représentants individuels qui peuvent imposer leur volonté.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DIRIGE L'ORCHESTRE ADMINISTRATIF

Contrairement aux élu(e)s, la personne responsable de la direction générale n'est pas élue, mais nommée par résolution du conseil. Le ou la DG est le plus haut fonctionnaire de la municipalité. Il ou elle ne participe à aucune décision politique, mais en son absence, les décisions du conseil ne peuvent pas se matérialiser concrètement.

Une gestion exigeante et transversale

Le ou la DG est responsable de la mise en œuvre de toutes les décisions politiques prises par le conseil. Cela commence par la planification stratégique : il ou elle s'assure que les orientations politiques se traduisent par des plans d'action réalistes, bien structurés et adaptés aux capacités de la municipalité. Ensuite, il ou elle chapeaute la gestion des ressources humaines, ce qui comprend les embauches, les évaluations de rendement, la formation continue, les horaires, les conditions de travail et, parfois, les relations syndicales. C'est aussi à sa fonction que revient la délicate tâche de s'assurer que les équipes sont bien organisées, motivées et efficaces.

Le ou la DG supervise aussi les travaux publics et tous les services municipaux, comme l'entretien des routes, la gestion des matières résiduelles, les services de loisirs, les bibliothèques ou encore l'urbanisme. Bien entendu, son rôle demande un travail d'équipe et de coordonner les différents services pour garantir une cohérence globale et une bonne exécution.

Leblanc illuminations CANADA

Vous souhaitez mettre en valeur vos éléments architecturaux? Leblanc Illuminations vous propose une gamme complète de projecteurs professionnels alliant performance et esthétique.

1 866 814-3617 | www.leblanc-illuminations.ca | HALTO

CONTRIBUTOR LES

SUIVEZ-NOUS!

La direction générale prépare aussi le budget municipal en collaboration avec la trésorerie. Elle doit prévoir les revenus (taxes, subventions, etc.), répartir les dépenses, planifier les investissements et s'assurer que l'ensemble respecte les priorités politiques. Finalement, la direction générale est garante du respect du cadre légal. Elle veille à ce que chaque action posée par la municipalité soit conforme aux lois provinciales, comme la *Loi sur les cités et villes* ou le Code municipal, ainsi qu'aux règlements locaux en vigueur.

LES EMPLOYÉ(E)S : SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le personnel municipal – technique, administratif, professionnel, etc. – relève exclusivement du ou de la DG. Aucun élu(e), même le maire ou la mairesse, ne peut leur donner directement des directives. Cela permet d'éviter la politisation de la fonction publique municipale, de garantir l'équité entre citoyen(ne)s et de protéger les employé(e)s contre les pressions politiques.

Imaginons qu'un(e) conseiller(-ère) demande à un(e) employé(e) de déneiger le stationnement d'un citoyen(ne) « plus influent »... ou d'accélérer une demande de permis pour un(e) ami(e) : ce serait non seulement une ingérence, mais possiblement une infraction aux règles d'éthique.

EXEMPLES D'INGÉRENCE : DES GESTES À ÉVITER

Prenons quelques exemples pour illustrer ce qu'on appelle une ingérence administrative. Imaginons qu'un(e) conseiller(-ère) municipal(e) demande

à un(e) employé(e) d'installer une affiche pour annoncer un événement dans son district. Même si l'intention est bonne, il s'agit d'une directive opérationnelle, que seule la direction générale est autorisée à transmettre. Autre cas fréquent : un maire ou une mairesse convoque un(e) employé(e) pour discuter de son horaire ou de ses conditions de travail. Cela empiète directement sur la gestion des ressources humaines, ce qui relève aussi exclusivement de la direction générale.

Un autre exemple courant d'ingérence est celui d'un(e) élu(e) qui communique directement avec un entrepreneur ou un fournisseur engagé par la Ville, par exemple pour accélérer des travaux ou modifier un contrat. Ce type de contact, s'il n'est pas encadré par l'administration, peut nuire à la transparence des processus et ouvrir la porte à des soupçons de favoritisme.

Enfin, il arrive que des comités formés d'élu(e)s tentent de forcer la main à l'administration pour orienter une décision d'achat – comme l'acquisition d'un véhicule ou d'un équipement particulier. Or, les décisions d'ordre opérationnel doivent toujours revenir à la direction générale, même si elles doivent s'inscrire dans les orientations adoptées par le conseil.

UNE GOUVERNANCE EFFICACE REPOSE SUR LE RESPECT

Pour fonctionner efficacement, une municipalité a besoin de clarté, de respect mutuel et de communication fluide entre le conseil et l'administration.

Trop souvent, les tensions naissent d'un flou ou d'une mauvaise compréhension des rôles.

C'est pourquoi la FQM et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation offrent des formations obligatoires aux nouveaux élu(e)s, et que la loi oblige les municipalités à adopter un code d'éthique et de déontologie. Plusieurs services de la FQM sont d'ailleurs présents pour accompagner les municipalités et bâtir une meilleure collaboration.

UNE COLLABORATION AU SERVICE DES CITOYEN(NE)S

En résumé, les élu(e)s orientent, le ou la DG administre. L'un ne fonctionne pas sans l'autre. Le succès d'une municipalité repose sur la capacité de ces deux pôles à travailler ensemble dans le respect des rôles.

Il peut être tentant de régler des problèmes « sur le coin de la table » dans certains milieux, mais une bonne gouvernance demande de la rigueur, même dans les municipalités les plus unies. Il en va de la transparence, de l'équité et de la confiance du public. ■

En résumé, les élu(e)s orientent, le ou la DG administre.

GROUPE CCL 2025 ÉLECTIONS MUNICIPALES

<p>BULLETIN DE VOTE</p> <p>TROUSSES COMPLÈTES (SCELLER INCLUS) mise en candidature vote par anticipation vote le jour du scrutin vote par correspondance (enveloppes, gabarit pour aveugle, règles, élastiques, crayons, stylos, etc. inclus dans les trousse)</p> <p>CARTES ÉLECTORALES POSTALES à impression variable, affranchies et déposées à Postes Canada. (Carte de rappel, Êtes-vous inscrit...)</p>	<p>Également DISPONIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte de scrutin • Isoloir • Sceau métallique • Cadenas • Dépliants personnalisés • etc. 	<p>PLANIFIER VOTRE BUDGET D'ÉLECTION EN EFFECTUANT DIVERS SCÉNARIOS EN LIGNE</p> <p>Commandez rapidement votre matériel électoral directement sur le site</p> <p style="font-size: small;">403, rue Dieppe, Québec, QC G1N 3N2</p>
--	---	--

Tél: 418-683-2175
Sans frais: 1 800-463-4578

www.elections.groupeccl.com

50 ANS
IMPRIMEUR DEPUIS 1975

50 ans d'expérience pour vous servir



Bernard Gaudreau, maire de Neuville

BERNARD GAUDREAU : MAIRE À TEMPS PARTIEL, INVESTI À TEMPS PLEIN

Depuis 2009, Bernard Gaudreau est maire de Neuville, municipalité de près de 4 500 habitants située dans la MRC de Portneuf. Et depuis bien plus longtemps, il est avocat associé dans un grand cabinet. À ces deux fonctions exigeantes s'ajoutent trois enfants, une conjointe engagée, une passion pour la course à pied et une volonté constante de servir sa communauté. Rencontre avec un élu qui ne fait rien à moitié... même quand ce n'est pas sa *job* à temps plein.

« JE SUIS DEvenu MAIRE ALORS QUE MON PREMIER ENFANT AVAIT QUELQUES MOIS. »

Quand Bernard Gaudreau s'est lancé en politique municipale, c'était d'abord par passion. Puis, en tant que conseiller municipal, il a ressenti le besoin d'aller plus loin, de porter des projets concrets pour sa ville. Il admet avoir fait le saut de conseiller à maire avec une certaine naïveté, mais avec beaucoup de conviction.

« On ne mesure pas l'ampleur de la tâche avant d'y être. Il n'y a pas de fiche de poste pour un maire! Chaque milieu est différent, chaque enjeu aussi. Le spectre est immense : de la voirie à la culture en passant par la gestion humaine. Il faut aimer être stimulé », confie-t-il.

DE LA DISCIPLINE... ET UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Bernard Gaudreau le répète : sans une discipline exemplaire, impossible de conjuguer ses rôles. « Mon agenda est millimétré. Je suis avocat de formation, spécialisé en droit des affaires. Mes journées sont pleines. Alors mon temps de travail doit être bien planifié à l'agenda », explique-t-il.

Mais au-delà de la planification, c'est l'entourage qui fait toute la différence. Sa conjointe s'est énormément investie dans la famille. Il l'admet sans détour : il n'aurait pas pu s'impliquer autant sans sa précieuse

partenaire. Bien sûr, il a été parfois absent à des parties de ses enfants, mais Bernard Gaudreau les a aussi amenés avec lui à bien des activités où sa présence était nécessaire. Pour ses enfants, cela a rendu son travail plus concret.

SAVOIR RESTER À SA PLACE

Bernard Gaudreau insiste sur un point : connaître ses responsabilités, et respecter celles des autres. « Je n'interviens pas dans la gestion quotidienne. Je ne fais pas d'administratif. J'exerce un rôle politique : j'anime les réunions, j'oriente les projets. On a des employé(e)s municipaux très compétents. Le succès, c'est une question de rigueur, de confiance et de collaboration », mentionne le maire.

Ce respect des champs de compétence est, selon lui, une condition essentielle à la conciliation. « La politique municipale peut facilement devenir un gouffre. Il faut savoir doser. Il y aura toujours plus à faire, mais il faut apprendre à déléguer, à faire confiance, à prioriser ».

QUAND LA MAIRIE S'INVITE DANS LES IMPRÉVUS

Malgré toute la rigueur du monde, les imprévus ne manquent pas. Et là aussi, l'agilité devient un atout. « On gère selon la situation. Il m'arrive de déplacer une rencontre ou de modifier un ordre du jour pour

faire de la place à une urgence. Mais je privilégie la prévisibilité. C'est en planifiant qu'on garde la tête hors de l'eau », rappelle M. Gaudreau.

Il souligne également l'importance de la gestion en équipe. « Quand nos employé(e)s savent exactement vers où nous voulons aller, leur travail est facilité et la gestion des dossiers est beaucoup plus facile, et cela évite au maire d'intervenir de manière régulière dans les dossiers. »

LA VIE MUNICIPALE... DANS LES SENTIERS DE COURSE

On pourrait croire que ses semaines sont déjà bien remplies, mais Bernard Gaudreau ne manque pas une occasion d'aller à la rencontre des citoyen(ne)s.

« J'aime mon monde, comme on dit. Je cours avec un club local, je participe à la vie communautaire. Les gens viennent me parler naturellement. »

Et même lorsqu'il est sollicité en dehors des heures officielles, il le vit comme un privilège. « Les gens sont bienveillants. Même quand ils ne sont pas d'accord, les échanges sont riches. C'est ce lien direct qui fait la beauté du rôle », fait-il valoir.

ÊTRE MAIRE, C'EST UN SPORT D'ÉQUIPE

Selon lui, on ne peut pas exercer cette fonction sans un esprit de collaboration très fort. « Tout repose sur

la capacité à travailler ensemble. Le conseil municipal, les employé(e)s, les citoyen(ne)s : chacun a un rôle à jouer. C'est en optimisant "qui fait quoi" qu'on réussit à tenir la cadence.»

Loin d'être un élu solitaire, Bernard Gaudreau voit dans cette dynamique partagée la clé de sa longévité en politique municipale. « Je suis rendu à ma 16^e année et j'ai toujours la même passion qu'au début. »

UN MESSAGE CLAIR POUR LES FUTURS ÉLU(E)S

Quand on lui demande ce qu'il dirait à quelqu'un qui hésite à se présenter, il répond sans détour : «Foncez! Mais prenez le temps de bien comprendre dans quoi vous vous embarquez et faites confiance à vos expériences personnelles et professionnelles. Évitez de considérer votre implication pour un seul projet. Il faut avoir une vision, une volonté d'implication durable.»

Et si la naïveté peut parfois être un frein, elle peut aussi devenir un moteur. « Je suis content d'avoir commencé sans tout savoir. Ça m'a permis de rester moi-même. Mais il faut rapidement apprendre à naviguer dans un environnement complexe, régi par des lois, des règlements. Il faut comprendre l'univers dans lequel on entre, comme on apprend à skier avant de se lancer dans les sentiers», indique celui qui croit que sa formation d'avocat a probablement été un atout.

UN APPEL AUX JEUNES... ET AUX FEMMES

Enfin, il souhaite que de nouvelles voix se joignent aux conseils municipaux. C'est un appel qu'il souhaite entendu par tout le monde. Pour lui, la diversité n'est pas qu'un enjeu de représentativité, c'est une richesse collective. La vie municipale? Pour Bernard Gaudreau, rien de plus important qu'elle ressemble à ceux et celles qu'elle sert.

TROIS CITATIONS QUI RÉSUMENT BIEN SA VISION

« La politique municipale, ça se vit en famille. »

« Ma conjointe a consacré énormément de temps à la famille. Sans elle, je n'aurais pas pu m'impliquer comme je le fais. Les enfants ont compris que papa ne serait pas toujours là, mais qu'il s'investissait dans des dossiers importants.»

« C'est une fonction exaltante, mais il faut être discipliné. »

« On pourrait y consacrer 24 heures par jour. Il faut poser des balises, connaître ses responsabilités, et faire confiance à nos équipes.»

« On a besoin de plus de jeunes et de femmes autour des tables municipales. »

« C'est facile à dire, mais comme élu(e), on a un rôle à jouer pour interpeller ce public. On aurait tellement avantage à avoir des conseils plus représentatifs de notre société. » ■



Bernard Gaudreau fait partie d'un club de course local (à droite avec la casquette blanche). Gracieuseté Bernard Gaudreau.



Bernard Gaudreau (chandail rouge et casquette blanche) lors d'un tournoi de balle molle, en compagnie de son fils. Gracieuseté Bernard Gaudreau.



Bernard Gaudreau en compagnie du président de la FQM, Jacques Demers. Gracieuseté Bernard Gaudreau.

DES OUTILS POUR SOUTENIR LES CANDIDATURES MUNICIPALES

Après avoir lancé la campagne « Passe à l'action pour ta région » pour susciter l'intérêt envers la politique municipale, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) poursuit son engagement envers le renouvellement démocratique avec des outils à l'intention de toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire le saut en politique municipale. Le but : démystifier le rôle d'élue(e) municipal(e), accompagner concrètement les futur(e)s candidat(e)s et leur donner les meilleures chances de réussir leur campagne... tout en respectant les règles du jeu.

Ces outils sont bien plus qu'une série de documents à consulter : ils sont le fruit d'un travail de coconstruction avec des partenaires du milieu municipal, des élu(e)s d'expérience, mais aussi des citoyen(ne)s qui ont exprimé, dans divers forums ou groupes de discussion, leurs hésitations, leurs blocages,

leurs espoirs. Ils répondent à un besoin de clarté et de soutien dans un moment crucial : celui où l'on se demande si on a, ou non, ce qu'il faut pour se lancer.

En misant sur l'accessibilité, la clarté et la pertinence, les informations présentées visent à lever les freins qui

empêchent de nombreuses personnes de se lancer : peur de ne pas être à la hauteur, méconnaissance du fonctionnement municipal ou encore impression que ce monde est réservé à une élite. Le message est clair : tout le monde peut contribuer à la vie municipale. Et surtout, personne ne se lance seul.



Des solutions informatiques innovantes

id. écho : Outil efficace d'interventions d'urgence et de gestion des ressources

id. concerto : Pour une gestion fluide et sécurisée de vos réunions et documents

Tarif préférentiel pour les municipalités et MRC membres de la FQM

CONTACTEZ-NOUS!
info@fqm.ca | 1 866 951-3343
fqm.ca/services/informatique-municipale

UNE APPROCHE HUMAINE ET PRATIQUE

En collaboration avec des expert(e)s du milieu municipal et des élu(e)s d'expérience, la FQM propose une série de capsules vidéo, une liste de documents de référence, des fiches pratiques et des témoignages regroupés autour de grandes thématiques. L'idée centrale est de partir des vraies questions que se posent les gens sur le terrain, celles qu'on n'ose pas toujours poser, et d'y répondre de façon concrète et rassurante.

QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS

Pourquoi se lancer en politique?

Combien coûte une campagne?

Où poser ses affiches?

Quelles sont les obligations légales et financières?

Chaque outil a été pensé pour répondre à un questionnement, une objection ou un angle mort dans la préparation d'une campagne.

Une attention particulière a été portée à l'inclusion : les outils visent à refléter la diversité des personnes susceptibles de s'impliquer. Des femmes et des jeunes ont été mis en valeur, pour que le plus de gens possible puissent se reconnaître et se projeter.

DES CONSEILS CONCRETS

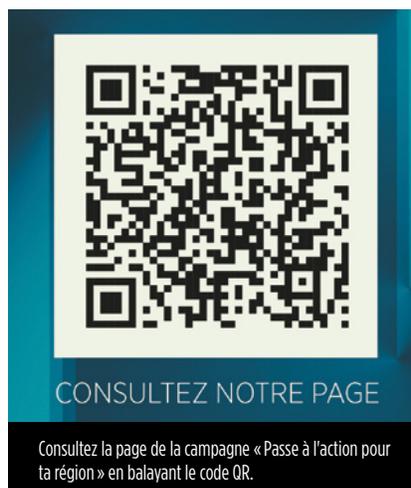
Au-delà des aspects légaux, les outils proposent aussi une série de conseils pratiques : quoi dire lors d'une conversation porte-à-porte, comment concevoir un dépliant sans se ruiner, où poser ses affiches (et où il est interdit de le faire!), comment se préparer à un débat public ou à une entrevue médiatique.

L'objectif n'est pas d'uniformiser les messages, mais de permettre à chaque candidat(e) de trouver sa voix, son style, son ton. On y aborde aussi les erreurs fréquentes comme des accroches peu claires, des messages trop vagues et les moyens simples pour mieux joindre ses concitoyen(ne)s.

Avec ces outils, la FQM transforme les intentions en actions concrètes. En plus de nourrir la réflexion, elle outille celles et ceux qui souhaitent passer à l'action. Elle fait tomber les barrières, normalise les doutes, valorise les engagements, guide dans le processus et redonne un souffle à la démocratie municipale. Parce qu'au fond, la meilleure campagne, c'est celle dans laquelle on ose se lancer.



Les outils regroupés par la FQM dans le cadre de la campagne « Passe à l'action pour ta région » visent à répondre aux questions des personnes qui souhaitent éventuellement se lancer en politique municipale.



RESPECT, TOLÉRANCE ET ÉCOUTE : DES VALEURS IMPORTANTES EN POLITIQUE

Dans le contexte actuel où les élu(e)s sont parfois la cible de critiques virulentes, voire d'intimidation, la FQM a voulu inclure dans sa trousse un rappel fort de l'importance du respect. Ainsi, la Fédération vient poser les bases d'un discours sain et responsable : faire campagne, c'est s'adresser aux citoyen(ne)s avec conviction et dans le respect.

Cela permet de valoriser le rôle de l'élu(e) et de rappeler que la démocratie locale repose sur la civilité, l'écoute et le dialogue, même en période électorale. La politique municipale n'est pas une arène, c'est une conversation continue entre les citoyens(ne)s et leurs représentant(e)s.

UN(E) ÉLU(E) N'EST JAMAIS SEUL(E), SURTOUT DANS LES MOMENTS DIFFICILES

Être élu(e) municipal(e), c'est s'investir pleinement pour sa communauté. Comme dans tout domaine, il peut arriver que certains moments soient

plus exigeants, tant sur le plan personnel que professionnel. En entamant sa campagne « Passe à l'Action pour sa région », la FQM souhaite mettre en lumière le beau qui entoure la fonction. Elle est témoin au quotidien des grandes réalisations qui voient le jour à la grandeur du Québec. Elle est aussi au premier rang de la mobilisation de tout un chacun qui a à cœur le développement de sa région et le mieux-être de ses concitoyen(ne)s. Et il y en a du monde fier, des gens motivés et des histoires à succès.

Toutefois, il serait utopique de croire qu'être élu(e) ne comporte pas son lot de défis, de responsabilités, d'imprévu et de situations difficiles. Pensons à la gestion de crises liées aux changements climatiques, à un accident malheureux dans une municipalité, ou encore à la gestion des relations humaines parfois tendues avec les collègues ou les citoyen(ne)s. Mais dans ces cas-là, il existe des ressources.

En situation d'urgence, une mobilisation d'acteur(-trice)s se met presque naturellement en place pour appuyer les élu(e)s locaux, que l'on pense aux ressources d'urgence, aux associations d'aide aux élu(e)s, au gouvernement et aux bénévoles.

Et si les moments de doute, la pression ou l'anxiété tracent leur voie jusqu'aux élu(e)s, le [Programme d'aide aux élu\(e\)s et à leur famille immédiate \(PAEF\)](#)¹ de la FQM, offert par l'entremise de TELUS Santé, donne accès en tout temps à des ressources professionnelles et confidentielles ainsi qu'à des outils pratiques afin de soutenir les élu(e)s et leurs proches lors de situations difficiles.

Quand de mauvaises expériences font surface, l'écosystème municipal répond présent! ■

¹<https://fom.ca/services/naef/>